GUIDE DU CANDIDAT À L'ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES DE LORRAINE

ANNÉE 2022-2023

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LORRAINE

1.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : STATUT ET PROJET

UNE DOUBLE APPARTENANCE

Les Etablissements catholiques d'enseignement sous contrat avec l'Etat dans le cadre de la loi Debré sont ouverts
à tous, avec un projet spécifique reconnu par la loi.

Ce projet spécifique se fonde sur un sens de l'homme inspiré
par l'Evangile et prend en compte toutes les dimensions de la personne (physique, intellectuelle, affective et spirituelle).

Le projet éducatif de l'Enseignement catholique se décline
dans la manière d'enseigner, d'évaluer, dans les activités proposées, etc... et permet aussi à chacun de se poser les questions sur le sens de sa vie et les choix qu'il pose.

Des propositions sont faites, dans le cadre des établissements, pour découvrir ou approfondir la foi chrétienne, en respectant la diversité et la liberté des personnes.

LE STATUT LIÉ À LA LOI DEBRÉ

Les enseignants sont contractuels de droit public et rémunérés par l'Etat.

- Les exigences de diplômes et les concours de recrutement sont identiques à ceux de l'Enseignement public.

- Les obligations professionnelles sont déclinées en 19 compétences par l'Etat.

- Les programmes scolaires sont ceux de l'Education na-tionale.

Les professeurs qui choisissent l'Enseignement catholique s'engagent, au sein du service public d'éducation, à respec-ter et mettre en œuvre le projet spécifique reconnu par la loi.

Cet engagement mutuel de l'Enseignement catholique et du candidat se traduit par l'accord collégial, obligatoire pour effectuer des suppléances ou pour être titulaire dans un établissement catholique d'enseignement.

(cf. texte sur le recrutement des enseignants dans l'ensei-gnement catholique, adopté le 28 novembre 2014)

Le SAAR met en œuvre la procédure d'accord collégial.

2.

L'ACCORD COLLÉGIAL

JE ME PORTE CANDIDAT POUR ENSEIGNER DANS UN ETABLISSEMENT CATHOLIQUE :

Quel que soit mon projet :

- Je dépose une demande de PAC en complétant un dossier numérique sur https://portail.jedeviensenseignant.fr

- Je soumets ce dossier au SAAR de l'Académie choisie, qui le validera après vérification des pièces justificatives.

- Ensuite, je serai invité en réunion d'information par le SAAR

Comment se préparer à l'entretien ?

À partir des brochures délivrées par le SAAR et de mes motivations, j'expose mon projet personnel :

- par rapport aux missions de l'enseignant et à la manière dont je veux les assurer.

- au regard des valeurs et du projet éducatif de l'Enseignement catholique.

SI JE SOUHAITE PASSER UN CONCOURS DE RECRUTEMENT :

L'inscription au concours est ouverte en septembre / octobre.
Les concours de l'enseignement privé sont :

- CRPE PRIVE pour le 1er degré.

- CAFEP-CAPES, CAFEP-CAPET, CAFEP-PLP, CAFEPCAPEPS pour le 2nd degré.

- CAER pour les concours internes (3 ans d'ancienneté requis).

Les programmes et les épreuves des concours sont généralement publiés en mai, les calendriers d'inscription et d'épreuves en août.

Tous ces renseignements ainsi que les conditions d'inscription sont disponibles sur : devenirenseignant.gouv

Après l'admission au concours, le lauréat est accompagné pendant son année de stage par l'ISFEC Grand-Est. Une fois
l'année de stage validée, il devient titulaire et poursuivra sa carrière au sein de l'établissement catholique de son choix.

SI JE SOUHAITE EFFECTUER DES SUPPLÉANCES :

Le pré-accord collégial est obligatoire au plus tard dans les trois premiers mois d'une suppléance. Une période d'observation de suppléance de quatre mois permet l'obtention définitive de l'accord collégial, à condition d'avoir suivi le module spécifique de formation pour l'Enseignement Catholique. L'accord collégial à valeur nationale donne le droit de poursuivre des suppléances dans l'Enseignement Catholique.



RÉPERTOIRE DES CONTACTS UTILES

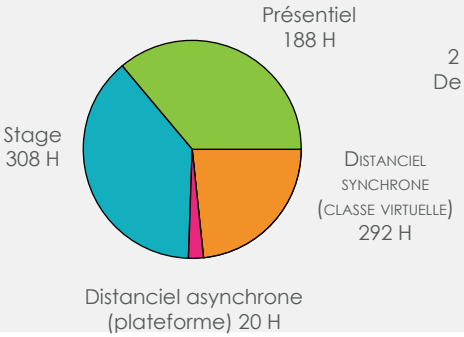
Services	Interlocuteurs	Téléphone	Mail
SAAR	Arnaud **Bourotte** – Responsable Jessica **Sebestyen** - Secrétaire	03.54.95.63.01	sarlorraine@scolalor.net
Gestion de l'emploi du 2nd degré	Céline **Adam** - Secrétaire	03.54.95.63.00	c.adam@scolalor.net
ISFEC GRAND-EST	Julien **Jacques** – Directeur Lorraine **Viard** – adjointe de direction	03.54.95.63.03	administration@isfec-grandest.fr
FORMIRIS Grand-Est	Elodie **Nicolas** – Directrice Nicolas **Gringer** Secretaire	03.54.95.63.06 03 54 95 63 06	enicolas@formiris.org ngringer@formiris.com
DDEC 54-55	Julia **Chevallot** – Chargée de mission du 1er degré Anne **Saunier** - Secrétaire	03.54.95.62.94 03.54.95.62.90	j.chevallot@scolalor.net ddec54-55@scolalor.net
DDEC 57	Julia **Chevallot** Chargée de mission du 1er degré Nathalie **Frangi** - Secrétaire	03.87.75.52.68	j.chevallot@scolalor.net ddec57@scolalor.net
DDEC 88	Isabelle **de Golmard**– Chargée de mission du 1er degré Marie **Henry** - Secrétaire	03.29.82.35.84	suppleants88@catholique88.fr ddec88@catholique88.fr

3.

JE SOUHAITE PRÉPARER LE CRPE

J'AI UN DIPLÔME DE NIVEAU L3 ...

MODALITÉS



CALENDRIER

2 semestres
De septembre
à
JUIN

PLANNING

Cours :

- Du mercredi au Samedi

OBJECTIFS

- Préparer le CRPE
- Atteindre le niveau universitaire requis
- Se former au métier de professeur des écoles

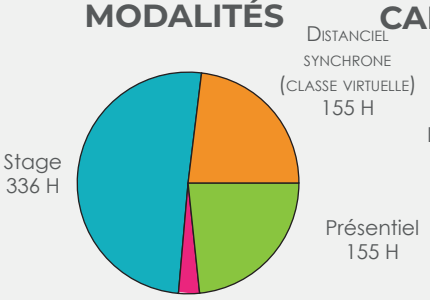
POINTS FORTS

- Petits effectifs
- Une équipe de formateurs expérimentés

MASTER 1 MEEF - parcours professeur des écoles

J'AI UN DIPLÔME DE NIVEAU M1 ...

MODALITÉS



CALENDRIER

2 semestres
De septembre
à
JUIN

PLANNING

Cours le :
- Mercredi
- Samedi
- Vacances scolaires

OBJECTIFS

- Préparer le CRPE
- Atteindre le niveau universitaire requis
- Se former au métier de professeur des écoles

POINTS FORTS

- Petits effectifs
- Une équipe de formateurs expérimentés

MASTER 2 MEEF - parcours professeur des écoles

J'AI UN DIPLÔME DE NIVEAU M2 ...

	MODALITÉS	CALENDRIER	PLANNING	OBJECTIFS	POINTS FORTS
BLOC 1 Épreuves d'admissibilité	- 100% distanciel - TD/TP en classe virtuelle disponibles en replay - CRPE blancs - Ressources disponibles sur une plateforme	De septembre à avril	Cours le : - Mercredi - en soirée - Samedi - Vacances scolaires	- Être accompagné efficacement dans la préparation des épreuves du CRPE	- Petits effectifs - Formation compatible avec un emploi - Une équipe de formateurs expérimentés - Accompagnement individualisé
BLOC 2 Épreuves d'admission	- 100% distanciel - TD/TP en classe virtuelle disponibles en replay - Oraux blancs - Ressources disponibles sur une plateforme	De décembre à Mai			

PRÉPA CRPE

Toutes les informations concernant les préparations sont disponibles sur le site :

ISFEC GRAND EST
Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique

www.isfec-grandest.fr



JE SOUHAITE PRÉPARER LE CAFEP

Rendez-vous sur le site :

Pourquoi pas vous ?

www.jedeviensenseignant.fr

4.

JE SOUHAITE EFFECTUER DES SUPPLÉANCES

L'application nationale ANGE RH SUPPLEANCES est dé-diée à la recherche de suppléants pour tous les éta-blisse-ments catholiques en France.

Un établissement, qui cherche un enseignant, se connecte sur l'application pour proposer une suppléance (intérim ou poste vacant à l'année) aux inscrits dont le dossier est à jour.

MODALITÉ

Pour m'inscrire sur l'application ANGE RH SUPPLEANCES: (une fois le pré-accord obtenu)
- Je me connecte sur : https://www.angerh.fr/login
- Je mets à jour mes informations personnelles et professionnelles.
- Je mets régulièrement à jour mes disponibilités et indisponibilités, qu'elles soient temporaires ou défi nitives, et je choisis les départements où j'accepte d'enseigner.

Je peux ainsi être contacté directement par les établisse-ments qui ont une suppléance à proposer.

À NOTER

L'installation est gérée depuis cette application, auprès du rectorat pour le second degré ou du pôle de gestion pour le 1er degré, et ne peut pas se faire par un autre moyen.

Après quatre mois d'observation, l'accord collégial est dé-livré à condition d'avoir suivi le module spécifique pour l'Enseignement catholique, et d'avoir reçu une évaluation favorable de sa suppléance.

FORMATION ENSEIGNANTS NON TITULAIRES

Les suppléants ont droit gratuitement à des formations. Formiris organise la formation des enseignants des établissements sous contrat.

Des formations sont proposées aux suppléants débutants, d'autres pour préparer le CAER. Le plan de formation est consultable en ligne sur le site :

https://www.formiris.org

formiris
Ensemble préparons notre avenir

Pour m'inscrire en formation : une fois le préaccord obtenu, je me connecte sur l'application numérique, qui permet d'être couvert, et indemnisé en cas de déplacement.

À NOTER

Les inscriptions sont à effectuer avant le 30 septembre de chaque année (sauf recrutement tardif).

ENSEIGNEMENT **C**ATHOLIQUE DE **L**ORRAINE

www.enseignementcatholiquedelorraine.fr

SAAR - SERVICE D'ACCUEIL ET D'AIDE AU RECRUTEMENT ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DOMAINE DE L'ASNÉE - 11, RUE DE LAXOU
CS 10091 - 54603 VILLERS LES NANCY CEDEX